

# **PV 04/07/2017**

## ***DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille dix-sept, le 04 Juillet, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

***Présents*** : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, SERRES-COUSINE, COYOS, BOISSELIER, PETRISSANS, ARETTE-HOURQUE, LAPOUBLE, KARST

***Excusés*** : M MARQUINE, LAFAURIE et ESPEL

***Pouvoirs*** : M MARQUINE à M ARETTE-HOURQUE et M ESPEL à M COYOS

***Secrétaire*** : Mathieu Boisselier

### **Service Voirie - Renouvellement convention APGL**

Le renouvellement de la convention avec l'APGL concernant l'intervention du service voirie est expliqué par M. le Maire. Celle-ci doit couvrir de novembre 2017 à 2020. L'ensemble de l'ancienne communauté de commune est signataire à l'exception de Bidache.

Après en avoir longuement discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE de signer la nouvelle convention avec l'APGL concernant l'intervention du Service Voirie.

### **Commission voirie**

Après avoir fait le tour des chemins communaux avec l'APGL et afin de faire chiffrer la remise en état des voies restantes, la commission voirie s'est réunie. Elle expose son plan pour l'année 2017.

Après en avoir longuement discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE d'effectuer les travaux proposés par la commission.

Mme Berlan expose les problèmes de croisement dans les voies de son quartier. La commission se rendra sur place pour constater les difficultés rencontrées et proposer une solution au croisement des voitures dans ce secteur.

#### Convention entretien matériel cuisine

Une convention d'entretien du matériel de cuisine de la nouvelle salle de restauration doit être signée.

La société Labruquère propose plusieurs formules de 1043,40 €HT à 2353,20 €HT.

Après en avoir longuement discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE de retenir la formule F3 à 1043,40 € HT /an pour 2 visites entretien par an.

#### Budget - DM

Annulation d'un titre de cantine (Cpte 673) : 81,00 €

Dépenses imprévues (Cpte 022) : - 81,00 €

Travaux Eglise (Cpte 2313) : 4 600,00 €

Dépenses imprévues (Cpte 020) : - 4 600,00 €

#### Questions diverses

1/ Boulangerie, le chauffe-eau solaire donne des signe de faiblesse un premier devis a été fait à 2074,25 € HT pour le remplacement. 2 autres devis sont en attente.

2/ Mairie une question se pose sur le remplacement d'un ordinateur vieillissant de la mairie. Une étude sera réalisée pour définir quel matériel serait le plus judicieux.

**3/ Salle de restauration, une proposition est faite de continuer la rampe d'accès à mobilité réduite pour accéder à la salle depuis l'extérieur. Un premier devis à 3,855 € HT a été réalisé deux autres devis sont en attente.**

**4/ La remorque du cantonnier attelé au tracteur tondeuse est à changer.**

**Après en avoir longuement discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**DÉCIDE de procéder au changement de la remorque suivant le devis le mieux disant.**

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h20**